

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
-----  
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
-----  
Union - Discipline - Travail

**BAC SESSION 2016**

# **PROCLAMATION DES RESULTATS**

**PAR MADAME DOSSO NIMAGA MARIAM  
DIRECTEUR DES EXAMENS ET CONCOURS**

**Mesdames et Messieurs les Sous-Directeurs,**

**Chers Collaborateurs,**

**Mesdames et Messieurs les journalistes,**

Les travaux des jurys de délibération du Baccalauréat viennent de s'achever.

Aussi, au nom de Madame le Ministre de l'Education Nationale, Madame Kandia CAMARA, allons-nous procéder à la proclamation officielle

des résultats nationaux de cette évaluation certificative.

Vous me permettrez cependant, avant la présentation des chiffres, d'adresser les remerciements assortis même de félicitations de Madame le Ministre de l'Education Nationale aux artisans de la réussite de cette session.

En effet, la mise en œuvre des examens de cette année, plus que les précédents, a permis d'apprécier leur savoir-faire et leur détermination

pour la cause de l'éducation et de l'école ivoirienne.

Il s'agit en tout premier lieu des enseignants tenant les classes dans nos lycées et collèges. Car, non seulement ils ont achevé les programmes et permis ainsi d'atteindre le quantum horaire requis en matière pédagogique, mais bien plus, ils ont encadré et soutenu consciencieusement les candidats au cours de leurs révisions.

La réussite de leurs élèves est avant-tout la leur, le témoignage de leur expertise.

A eux, Madame le Ministre de l'Education Nationale voudrait associer les Chefs d'Etablissements scolaires et leurs personnels d'encadrement qui ont accompagné les candidats au quotidien.

Elle n'oublie pas les structures du Ministère de l'Education Nationale telles que l'Inspection Générale qui mène une lutte acharnée contre la

fraude, pour garder intacte l'image de nos diplômes.

Les Directeurs régionaux et Départementaux qui sont les maîtres d'ouvrage de l'organisation de tous les examens à grand tirage. Les Présidents de Jurys pour leur participation active et leur franche collaboration.

Bien sûr, les parents d'élèves pour les sacrifices consentis ; et surtout pour avoir insufflé à leurs enfants le goût du travail et de l'effort, seuls gages de la réussite.

Madame le Ministre remercie enfin tous les autres acteurs et partenaires des examens, en particulier les agents de la Direction des Examens et Concours pour leur engagement sans calcul et leur volontarisme.

La session 2016 de l'examen des baccalauréats général, artistique et technique a vu se poursuivre les efforts de modernisation entamés depuis trois (3) sessions. C'est le lieu pour nous de rappeler que ce processus numérique nouveau est

irréversible et surtout nécessaire à l'organisation d'examens modernes.

Cette année, ce sont **229.693 candidats** qui se sont inscrits pour composer dans les huit (08) séries et seize (16) options des Baccalauréats Général, Artistique et Technique de l'Enseignement Secondaire. Ils ont été repartis dans **392 centres** sur le territoire national.

Les délibérations ont permis de noter un taux national de réussite de **42,38%** pour cette session 2016

contre **39,66 %** en 2015 soit un progrès de **02,72 %**.

Au niveau des résultats par genre, on note chez les Filles un taux d'admission de **41,78** contre 39,90 % en 2015 soit un progrès de 1,88%.

Les candidats garçons ont réalisé un taux de réussite de **42,87 %** contre 39,46 % en 2015 soit un progrès de 3,41 %.

Rappelons à l'attention des candidats qu'ils ont pour leur réclamation un délai de 48 heures à compter de la

proclamation des résultats dans les centres d'examen cet après-midi à 15 heures.

Les secrétariats seront donc ouverts les Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet pour enregistrer les cas répondant aux conditions de recevabilités indiquées sur les convocations-candidats. Les résultats des jurys spéciaux seront proclamés le Mardi 2 août 2016 à 9 heures.

Tous les cas ou présomption de fraude enregistrés ou découverts au cours des enquêtes, toutes les

fraudes et fautes professionnelles des acteurs seront transmis à la Commission Nationale de Discipline (CND) qui siègera après la fermeture de la session.

Le succès enregistré au cours de la session 2016 du Baccalauréat, il faut le noter, est le fruit de l'ensemble des mesures adoptées et mises en œuvre depuis ces cinq (5) dernières années, dans le cadre du redressement de l'école ivoirienne, sous la conduite de Madame Kandia CAMARA, Ministre

de l'Education Nationale. Notre école retrouve peu à peu ses marques et toute la communauté éducative doit rester mobilisée pour maintenir cette tendance à la réussite.

Félicitations aux nouveaux Bacheliers.

Je vous remercie